

L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau / Avril 2019-N°19

ET LA NOUVELLE ÉCOLE ?

AUTOFINANCEMENT, INVESTISSEMENT
NOTRE COMMUNE RETROUVE SON ÉQUILIBRE FINANCIER

**Quel avenir pour Mirabeau et notre
intercommunalité, la COTELUB ?**

LE GRAND DÉBAT NATIONAL,
la parole aux Mirabelains

SOMMAIRE :

ÉDITO >

P 2

RETOUR EN IMAGES >

P 3

DOSSIER > Et la nouvelle école ?

P 4

Retour sur le grand débat national, la parole aux mirabelains

P 5

BUDGET 2019 > Un budget enfin équilibré

P 6-7

EN COURS > Enfin l'eau du Canal de Provence

P 8

ZOOM > Destination Brésil, pour un projet solidaire

P 9

> Collectif orange et free

P 10

REPORTAGE > Les petits élus, porteurs de projets solidaires et fraternels

P 11-12

VIVRE ENSEMBLE > Lien social/solidarité

P 13

> Rubrique COTELUB, notre interco!

P 14

LIBERTÉ D'EXPRESSION >

P 16

ÉTAT CIVIL >

P 16

INFO PRATIQUES

Mairie : Lundi au Vendredi 8h30>12h00 - 13h30>17h00
Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi
Samedi de 8h30 > 11h30.

Tel : 04 90 77 00 04/ Email : mairiemirabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire Robert Tchobdrénovitch :

sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous

CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

Permanences : tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter

Marie Cholvy. TEL : 04.90.77.08.41

Email marie.cholvy@mirabeaunluberon.fr

Bibliothèque municipale : jeudi de 9h00 > 12h00.

Samedi 9h00>12h00.

Permanence en mairie : Noëlle Trinquier, conseillère départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous : 07.86.91.76.64.

Ramassage des encombrants : tous les jeudis. Inscription la semaine précédente en mairie. (Service gratuit).

Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/Pertuis

Transport à la réservation : Réservation des trajets la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21 du lundi au vendredi de 8h15>12h15/ 13h30>16h30.

www.sudest-mobilites.fr

L'ÉCHO DE LA FONTAINE : publication de la commune de Mirabeau.

Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.

Directeur de publication : R. Tchobdrénovitch

Responsable rédaction et PAO : L de Luze

Commission communication : M. Corso, C. Astorino, D. Lézaud, L. Van Gessel



ÊTRE À VOTRE ÉCOUTE !

On parle beaucoup en ce moment de référendum citoyen. Les Français veulent être entendus et souffrent de ne pas être écoutés. Ils dénoncent l'oligarchie parisienne, l'isolement de l'homme politique complètement « déconnecté de la

réalité ». Les gouvernances successives ne font qu'aggraver les choses : faire disparaître le maire et la commune par un transfert de compétence imposé au profit d'organisations centralisées et technocratiques.

Or c'est bien là le problème : faire disparaître les maires, c'est abolir la proximité, l'écoute du citoyen. C'est pour moi, ne pas respecter l'individu qui a voté pour l'homme politique, qui ne l'entend plus et à qui il doit rendre compte. Nos politiques « d'en haut » l'oublient trop souvent.

Avec cette crise sociale qui secoue notre pays, le maire, vient de retrouver grâce aux yeux de nos gouvernants.

Et pourquoi ?

Parce qu'il est le premier échelon de la démocratie. C'est lui qui au quotidien, écoute les difficultés de ses administrés. C'est lui qui se bat « sur le terrain » pour sauver le service public, (comme assurer la continuité du service de la poste à Mirabeau par exemple, ou lutter pour la réouverture de la gare de Mirabeau). C'est lui encore qui se bat pour préserver une qualité de vie malgré le désengagement financier de l'état, c'est lui encore qui veille à assurer l'équilibre des finances de sa commune. Sur ce point je suis rassuré : nous atteindrons notre capacité d'autofinancement au cours de l'année 2019, sans pour autant augmenter nos taux d'imposition.

Le maire doit avoir du bon sens être à l'écoute, être au service de ses administrés, être dans le dialogue. C'est pour cela que nous organisons souvent des réunions publiques (le budget en avril, mais aussi en septembre pour vous faire part de notre bilan et de nos perspectives). Nous avons aussi organisé le Grand Débat National à Mirabeau pour vous donner la parole et la transmettre à notre gouvernement. C'est pour cela encore que les commissions municipales auxquelles toutes et tous peuvent participer marchent à plein régime. Enfin c'est pour cela que nous avons mis en place en mairie, un cahier de doléances et de propositions spécial Mirabeau.

La tâche d'un maire est rude. Elle doit être reconsidérée par nos « élus d'en haut ».

Mon engagement pour vous, pour Mirabeau est à 100% !

R. Tchobdrénovitch

Maire de Mirabeau

RETOUR EN IMAGES >

janv
2019



Randonnée de l'association «Les Amis» Auquiers au Suyet 6 km et 2h30 à respirer le bon air.



Vœux du maire : Bilan des actions 2018 et programme 2019, redressement économique et financier mais aussi questions de politique générale avec l'organisation du Grand Débat National... Merci à Gilbert Harbon et France Événementiel pour la sono.



Accueil des nouveaux arrivants
Laure Chatel, directrice de l'office du tourisme a présenté les actions de « Luberon côté sud » l'office du tourisme de la vallée d'Aigues



Super grand loto organisé par l'amicale mirabelaine des gens heureux.

fév
2018



Réunion cet après-midi à Cotelub en présence de madame D. Conca Sous-Préfète de l'arrondissement d'Apt. Présentation par la gendarmerie nationale du bilan d'activité 2018 : Accidentologie, ordre public, judiciaire. Présentation des actions de la police en matière de sécurité et prévention.



Secteur jeune de l'Aiguier
Séjour ski à Seyne les Alpes.

mars
2018



Printemps des poètes fêté par l'association «Au fil des mots», en collaboration avec la Bibliothèque. Des poèmes sur la beauté ont rendu heureux une 20^{aine} de participants



Commission sécurité pour les conditions d'utilisation de notre salle des fêtes. Pour l'officier du SDIS la salle est conforme pour 100 personnes assises (loto, repas ...) et 200 personnes debouts. La mairie va modifier les contrats d'assurance.



Réunion avec les services techniques du Syndicat Durance Luberon. Bilan de mise en œuvre et/ou d'extension des réseaux eau et assainissement Eco quartier des Espinasses, voirie du Bosquet et de La Tousque qui deviennent communales ainsi que des projets de permis d'aménager privés.

Événement culinaire : «Le défi des gourmets», organisé par l'association Cuisine de Toutes Régions. Marché des producteurs, repas paella (70 personnes), concours culinaire. 4 candidats ont présenté leur plat au jury composé du chef étoilé, Éric Sapet, Bruno Klimis, animateur «les Toqués du Sud», Matthieu Bonnoure, plus jeune Maître restaurateur de France et du Maire R.Tchobrénovitch. Et le lauréat est !! Éric Savio de Mirabeau avec son tartare de saumon frais sur râpé de céleri rave et mayonnaise maison et sa pomme de terre farcie à la brandade de morue maison, râpé de truffe.

Les lauréats : 1^{er} éric Savio (Mirabeau), 2^e Nathys Campos (La Bastidonne), 3^e Brigitte Savio (Mirabeau), 4^e Ella Favre (14ans) de Mirabeau



DOSSIER > ET LA NOUVELLE ÉCOLE ?

M^{me} Laurie Vignais Maire-Adjointe à la petite enfance avait convoqué le 8 mars dernier la commission école pour lui présenter le projet de la construction du groupe scolaire de Mirabeau. Ainsi, parents, élus, personnel municipal et de l'éducation nationale, ont pu découvrir l'évolution du dossier.

■ **Implantation de la nouvelle école dans la zone des Espinasses (zone 2AU).** L'objectif est d'installer le nouveau groupe scolaire à l'extérieur du village dans une zone à urbani-

structure d'hébergements pour personnes âgées (2 collectifs de 8 personnes) et de 23 logements sociaux (15 loyers aidés et 8 primo accédants) réalisée en partenariat avec l'EPF et Mistral Habitat. De plus, un emplacement est prévu pour une nouvelle crèche de compétence intercommunale (COTELUB).

■ **Une nouvelle école fidèle à une démarche Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM)–niveau Or**

« La nouvelle école de Mirabeau est un projet phare du département de Vaucluse, car il sera exemplaire en termes de développement durable tout au long du projet de construction » a déclaré le Maire. Il devra suivre des normes, des objectifs de respect de l'environnement et de développement durable, et des critères plus subjectifs comme la qualité de vie, afin d'assurer aux équipes pédagogiques, au personnel communal et aux enfants, des conditions de travail favorable.

L'AMO (assistant à maître d'ouvrage) devra ainsi contrôler cette démarche à toutes les étapes de la construction :

-le bâtiment reposera sur une conception bioclimatique (valorisation des apports solaires, choix des matériaux en fonction des besoins en froid et chaud, recours à des matériaux naturels comme le bois des Alpes.

-l'éclairage naturel sera systématiquement recherché.

-l'acoustique sera étudié pour optimiser l'échange et l'écoute.

-Les problématiques d'accessibilité

Le bâtiment répondra aux exigences de sécurité imposées par la loi (risque incendie, risque intrusion etc).

La Mairie veillera à ce que ce nouveau projet de construction soit relié harmonieusement avec le village. Elle contrôlera encore la sécurité de son aménagement au niveau de la circulation et de sa connexion au village.

aux Personnes à Mobilité Réduite seront prises en compte.

■ Planning

En juin, la mairie recevra les esquisses des 3 architectes qui ont été retenus par la commission d'appel d'offre (sur les 43 candidatures reçues). La municipalité associe la commission école à l'élaboration du projet. C'est pourquoi ces esquisses lui seront présentées fin juin, pour prendre en compte les besoins de tous les membres. Les attentes de la commission école seront incluses dans le cahier des charges qui s'imposera à l'architecte retenu.

Le 11 juin la mairie choisira l'architecte et pourra ainsi connaître le coût du projet. Ce dernier sera ensuite présenté le 19 juin à M^{me} la Sous-Préfète. On connaîtra alors le montant des subventions accordées.

■ Financement de l'étude du projet :

Coût de l'étude : 287 905 € TTC, budgétisé et voté (abstention de l'opposition) au conseil municipal en mars.

-CRET II (Subvention région) : 35 967 € attribué pour l'instant.

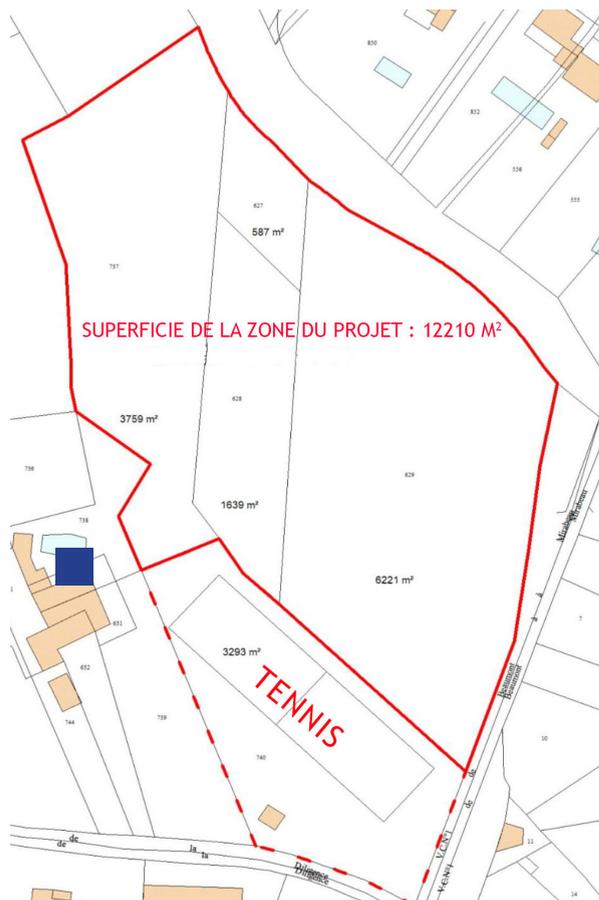
Notre prochaine rencontre avec Madame la Sous-Préfète, qui nous soutient dans notre projet, nous laisse espérer une augmentation du montant de la subvention.

Nous vous tiendrons au courant à ce sujet

- Contrat ruralité : 83 967 €

-T.V.A. : 38 000 €

- Part commune : 129 971 €



ser sous forme d'éco quartier proposant une mixité fonctionnelle et générationnelle. Le programme de l'éco quartier comprend la réalisation d'un groupe scolaire de 9 classes, d'un city stade, d'une

Retour SUR LE GRAND DÉBAT NATIONAL À MIRABEAU > LA PAROLE AUX MIRABELAINS.

« Nos valeurs : éthique, transparence et démocratie participative ! » :

tels sont les propos du Maire, prononcés pendant la cérémonie des vœux 2019, pour expliquer pourquoi il voulait organiser le grand débat national, qui s'est imposé à la suite du mouvement des gilets jaunes.

Mardi 5 et samedi 23 février des Mirabelains ainsi que d'autres personnes venant de Pertuis et de Beaumont de Pertuis, avaient répondu présents à l'invitation du Maire de Mirabeau pour le Grand Débat National.

Après avoir rappelé la charte du Grand Débat National, basée sur la convivialité, la tolérance, et l'absence de tout prosélytisme, les échanges ont pu commencer. Chaque participant a exposé oralement devant l'assemblée, leurs doléances et/ou leurs propositions. Ils étaient ensuite invités à les synthétiser sur un paper board prévu à cet effet.

■ **Outrepassant les thèmes proposés par le gouvernement, ceux de la fracture sociale et fiscale en milieu rural se sont très vite imposés.**

Les débats ont révélé la colère du milieu rural, comme par exemple l'inégalité d'accès au service public dans les campagnes au détriment des villes, alors que le citoyen rural paie le même impôt que celui qui habite en ville.

Cette inégalité est réelle en matière de santé, mais aussi au niveau des transports en commun pratiquement inexistantes en campagne. (A ce propos le Maire a rappelé le projet de réouverture de la gare de Mirabeau, soutenu par la COTELUB).

■ **Pouvoir d'achat et fiscalité : des revendications fortes au détriment de la transition énergétique.**

Les échanges souvent teintés de scepticisme et de défiance vis à vis de l'homme politique, ont révélé des inquiétudes mais aussi une volonté à faire bouger les choses au niveau du pouvoir d'achat et de la fiscalité.

Une participante s'est plainte « de voir sa pension de retraite fondre comme neige au soleil », mais aussi « de voir la faible rémunération du livret A qui sert pourtant de réserve en cas de coup dur... ». Sa proposition d'indexer la retraite sur le coût de la vie a été retenue et retranscrite sur le paper board.

Pouvoir d'achat, taxes abusives, baisse de la CSG pour les retraités, les deux débats ont révélé ainsi des inquiétudes reprenant les revendications portées par les Gilets Jaunes.

La dénonciation de la fiscalité trop lourde a été accompagnée d'une proposition de sa simplification.

« Il faut simplifier mais aussi expliquer la fiscalité ! »

Après des préoccupations relatives au pouvoir d'achat, aux taxes trop lourdes, des questions avec des solutions plus techniques ont été proposées. Concernant le CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi), un intervenant a proposé de le supprimer pour les grosses entreprises au profit des petites.

■ **En ce qui concerne la réorganisation de l'état et**

des services publics, des participants ont remis en cause le mille-feuilles administratif.

Le Maire a rebondi sur ce sujet, pour rappeler que la commune est le premier échelon de démocratie locale et qu'il était nécessaire de « repenser le statut du maire, et de lui redonner plus de pouvoir et de compétences ».

Les propositions synthétisées par les intervenants sur le paper board ont été textuellement transmises à la mission du grand débat national.

Maintenir les services publics de proximité et les Hôpitaux / médecins.
Répartition de la CMU
MILIEU RURAL EN COLÈRE



ZOOM > BUDGET 2019 / BUDGET ÉQUILIBRÉ

MIRABEAU RETROUVE SA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Non ce n'était pas un poisson d'avril ! Lors du conseil municipal «spécial budget» qui s'est tenu le 1^{er} avril, le Maire a annoncé l'équilibre du budget 2019 enfin atteint avec une capacité financière que Mirabeau n'avait pas retrouvée depuis très longtemps.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Notre compte de gestion 2018

Le compte de gestion est établi par le receveur du trésor public : il retrace les opérations budgétaires de la commune en dépenses et en recettes. Il comporte une balance générale et le bilan comptable de la commune. Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur du trésor public, a été visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Notre compte administratif 2018

Le compte administratif est établi en fin d'exercice. Il trace les mouvements effectifs des dépenses et de recettes de la municipalité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS REELLES 2018	882 286,66	985 886,94
OPERATIONS D'ORDRE ET DE TRANSFERT	1 055 579,41	1 054 873,81
REPORT DE L'EXCEDENT 2017	0,00	8 300,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 937 866,07	2 049 061,22
EXCEDENT A FIN 2018	111 195,15	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
DEPENSES REELLES 2018	310 243,86	483 125,79
OPERATIONS D'ORDRE ET DE TRANSFERT	984 721,93	1 062 173,09
REPORT DU DEFICIT 2017	77 855,45	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 372 821,24	1 545 298,88
EXCEDENT A FIN 2018	172 477,64	0,00

→ Excédent global cumulé : 283 672,79 €

Les taux d'imposition 2019

La commission des finances qui s'est réunie le 12 mars dernier, a proposé de ne pas toucher aux taux d'imposition en 2019. Elle préconise de maintenir les réformes nécessaires à la diminution des coûts de fonctionnement, et à la maîtrise des investissements. Sur ces préconisations, la municipalité propose de maintenir les taux d'imposition au niveau de ceux de 2018 et donc de ne pas augmenter la fiscalité en 2019. Le produit attendu est de 399 187 €.

Imposition 2018	
Taxe d'habitation	7,30%
Taxe foncière sur le bâti	12,65%
Taxe foncière sur le non bâti	19,96%

«La commune dégage un excédent de fonctionnement de 111 195,15 € et un excédent d'investissement de 172 477,64€»

Le Maire a informé les Mirabelains de l'augmentation de la valeur locative qu'ils pourront découvrir sur leur prochaine feuille d'impôt. Une autre augmentation a été faite : la TEOM, ou taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui a augmenté d'un point : elle est passée de 12 à 13 % . « Cette augmentation est le fait de notre intercommunalité » a précisé le Maire.

Subventions aux associations

Le Maire a exposé aux membres du conseil municipal le dossier « subventions » et a proposé que ces dernières soient versées aux associations de la manière suivante :

TITRE	MONTANT
ALEM	0,00
AMICALE MIRABELAINE DES GENS HEUREUX	1 900,00
AU FIL DES MOTS	500,00
CCFF	1 500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	400,00
CUISINE DE TOUTE REGION	300,00
DOREMIRABEAU	2 300,00
LOU CANAILLOU	400,00
MIRABEAU JUMELAGE	1 000,00
MIRABEAU LES AMIS	750,00
MIRABEAU MANIFESTATIONS	7 500,00
MIRABELCANTO	6 300,00
RUN IN MIRABEAU	200,00
TENNIS CLUB	1 300,00
VAI PITCHOUN	1 200,00
Sous total associations de Mirabeau	25 550,00
SCOUTS DE France	400,00
CLI CADARACHE	300,00
CLIC SOLEIL AGE	150,00
SAINT PAUL EMPLOI	400,00
DIVERS	200,00
Sous total associations extérieures	1 450,00

Montant total
des subventions
27 000 €

L'Alem n'a pas demandé de subvention. Elle a demandé au Maire de faire un effort pour l'association Dorémirabeau, qui s'est vue attribuer 500 € de plus que l'année dernière.

Le budget primitif

Le budget a été établi avec les plus strictes précautions élémentaires en matière de prévisionnel. Toutes les informations ont été communiquées en toute transparence à la commission des finances. Il n'y a aucune anticipation sur les charges et sur les recettes. Seuls les éléments de l'année engagés où a engager sont considérés.

BUDGET PRIMITIF	2019
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 067 881,64
SECTION D'INVESTISSEMENT	897 049,60
TOTAL DU BUDGET 2019 EQUILIBRE	1 964 931,24

En 2019, le
budget est
équilibré à
1 964 931, 24 €

Informations économiques

- > Les acquisitions foncières dans la zone AU par l'EPF (établissement public foncier) sont en cours.
- > L'avant projet de Mistral Habitat a été présenté le 10 Avril 2019. (Programme de construction de 23 logements loyers aidés et primo accédants).
- > La présentation du projet Habitat à la population et les modalités d'attribution aux logements feront l'objet d'une réunion publique le 23 Mai. Mme Bernadette vitale en sera l'organisatrice.
- > **La mairie demeure responsable et ambitieuse concernant le financement du projet de la nouvelle école, projet essentiel pour les générations futures, qui répondra aux exigences de sécurité et environnementales imposées par le Préfet.**

EN COURS > ENFIN L'EAU DU CANAL DE PROVENCE À MIRABEAU !

La Société du Canal de Provence (SCP) est venue deux fois à Mirabeau, pour informer les agriculteurs et les particuliers venus nombreux, sur l'extension du réseau hydraulique, située sur la commune de Mirabeau et sur l'est de La Tour d'Aigues.

En 2015, la Société du Canal de Provence a réalisé une étude pour la desserte en eau brute d'irrigation ou en eau d'arrosage, sur les communes de La Tour d'Aigues et de Mirabeau.

Cette enquête a révélé une mobilisation forte de la part des agriculteurs, mais aussi des particuliers, pour se raccorder au réseau du Canal de Provence. Face à ce nombre important de demandes de raccordement au réseau SCP, l'étude a mis en évidence que le secteur de Mirabeau et une partie de l'est de la commune de La Tour d'Aigues, ne pouvaient pas être desservis sans au préalable procéder au renforcement des infrastructures hydrauliques existantes, situées en amont des secteurs desservis.

En 2016 la SCP a donc lancé une opération de renforcement, qui permet aujourd'hui de poursuivre le projet sur ces secteurs.

Courant 2019, toutes les personnes ayant répondu favorablement à l'enquête sur le projet, seront de nouveau contactées par la société du Canal de Provence afin de confirmer leur engagement à souscrire au projet.

La prise de rendez-vous sera faite ultérieurement, pour valider l'implantation définitive du poste/borne.

« *Durant l'enquête, la mobilisation a été forte. Nous verrons si celle-ci se maintiendra toujours au moment des engagements* » a déclaré Monsieur Julien Sol, chef de projet de la SCP, .

Les réunions se sont terminées avec de nom-



breuses questions sur le prix de l'aménagement du réseau pour les particuliers, mais aussi des questions sur le plan détaillé des infrastructures. Quant à la question posée par le Maire de Mirabeau sur la faisabilité de raccorder les bornes à incendie au réseau, la société du Canal de Provence a répondu par l'affirmative.

Le lancement des travaux est prévu pour fin 2021. La mise en service début 2023

PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE EN CHIFFRE

Le coût total de l'investissement prévu : 9 millions € HT (réseau de desserte 42 km, réservoir de 3500 m³. Selon l'enquête, 80 bornes d'irrigations sont prévues ainsi que 40 postes d'arrosage).

Le projet d'aménagement hydraulique agricole est soutenu par la région et le département.

Les agriculteurs ont un tarif préférentiel par rapport aux particuliers qui souhaiteraient se raccorder à une borne existante.

Le projet d'aménagement hydraulique est évalué à 9 millions €. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme d'investissement pour l'hydraulique agricole acté entre la région, le département et la SCP, sur la période 2014-2024, d'un montant de 40 millions d'€. L'opération de Mirabeau représente donc une grosse part des investissements réalisés sur le département.



ZOOM : DESTINATION BRÉSIL, POUR UN PROJET SOLIDAIRE

Juliette, Bérénice, Camille, Elise et Garance, la jeune Mirabelaine, 5 jeunes filles dynamiques, compagnons des guides de France du Pays d'Aigues s'envoleront bientôt pour le Brésil, pour un projet solidaire basé sur le volontariat, au sein d'un orphelinat «Les écoles d'Olivia».

Rencontre avec Garance Vreck

Rencontrer et aider des enfants au sein d'un orphelinat.

« Nous avons comme projet humanitaire de partir en été 2019, du 22 juillet au 21 août, au Brésil dans un orphelinat, Les écoles d'Olivia. »

La vocation première de l'association «Les écoles d'Olivia» est de financer le fonctionnement quotidien d'une école créée à Cicero Dantas, village au nord-est de Bahia. Elle accueille 70 enfants âgés de 3 à 7 ans, pour la plupart orphelins, ou issus de familles très pauvres.

Garance nous rappelle que cette région de Bahia est la plus pauvre du Brésil. La famine y est très présente, et des familles sont à la limite de la survie.

«Grâce à l'association «Les écoles d'Olivia», les enfants sont sûrs d'avoir deux repas par jour», nous explique Garance.

Parce que les enfants n'ont pas accès à l'éducation, l'association leur permet aussi de rester toute la journée à l'école et de profiter des animations

proposées par des intervenants de l'association. Les jeunes scouts aideront les professeurs dans l'initiation au français, et développeront des activités ludiques et culturelles. Elles assisteront aussi les cantinières dans la préparation et la distribution des repas. « Nous avons l'intention de leur faire des crêpes ! »

Financement du projet.

« Ce projet basé sur le volontariat est l'aboutissement de l'apprentissage d'un compagnon. Il a plusieurs objectifs : être en contact avec des enfants, découvrir une nouvelle culture, donner de notre temps et de notre énergie au service des autres, et rencontrer des scouts brésiliens » nous explique Garance. « Le plus dur est de boucler le financement de notre voyage auquel nous travaillons depuis maintenant deux ans » ajoute Garance.

Par exemple, les extra jobs des vacances de Noël (marché de Noël à Meyrargues, papiers cadeaux au Gamm Vert de Pertuis, et enfin la tombola) ont pu rapporter 420 € !!! «Nous avons

également présenté notre projet au Lion's Club qui est un organisme bénévole international qui aide au financement des projets sociaux. Il a pour objectif de venir en aide aux plus démunis dans le monde. Les gens veulent savoir où et à quoi sert l'argent qu'ils donnent».

Bref depuis deux ans, ces jeunes filles ne ménagent pas leurs efforts grâce à l'organisation de tombola, à la garde d'enfants durant des mariages, ou des anniversaires, et à leur participation à des vides greniers.

Les jeunes filles ont déjà récolté 4800 €.

Les dons qui leur ont été alloués (un peu moins de 600 €) ne suffiront pas à boucler leur budget, malgré la promesse des subventions.

C'est pour cela que ces jeunes scouts se tournent vers la générosité des gens, en espérant que leur appel aux dons sera entendu. La commune de Mirabeau a décidé de soutenir financièrement ces jeunes filles volontaires.

Comment aider au financement du projet :

Le dossier d'appel aux dons est téléchargeable sur le site de la commune www.mirabeauluberon.fr

Facebook @groupecompagnonslatourdaigues

> ZOOM : ALLO ! MAIS ALLO QUOI ! T'AS ORANGE OU FREE ET T'AS PAS DE RÉSEAU !

Depuis près d'un an, les habitants de Mirabeau ainsi que ceux des nombreux villages limitrophes, sont constamment confrontés à des coupures totales ou partielles de leur connexion internet, et à des appels téléphoniques ou sms qui ne peuvent aboutir faute de réseau. Malgré les doléances et les contacts auprès de l'opérateur Orange, le problème persiste, la colère monte ...

INTERVENTION DES ÉLUS : IL N'EST PAS ACCEPTABLE QUE LES ZONES RURALES NE BÉNÉFICIENT D'UN ÉGAL ACCÈS AU SERVICE PUBLIC DE TÉLÉPHONIE FIXE ET MOBILE

Il y a quelques mois, Le Maire de Mirabeau avait interpellé le directeur d'Orange en charge des collectivités territoriales, pour lui faire part du mécontentement de ses administrés : «*Le service se dégrade et ce n'est pas pour autant que les factures diminuent !* »

Devant la passivité de l'opérateur, le Maire R. Tchobdrénovitch a informé notre Député Julien Aubert de ces problèmes de réseau. Ce dernier a interpellé en septembre dernier M^r Stéphane Richard, PDG d'Orange, en commission des affaires économiques, sur les difficultés rencontrées par les utilisateurs du réseau téléphonique dans le département du Vaucluse. «*Les maires de mon département m'alertent depuis plusieurs mois sur*

les coupures du réseau de téléphonie mobile, mais aussi du réseau fixe et internet, tout particulièrement dans le secteur du Sud Luberon». Notre député s'est aussi étonné que les clients de cet opérateur ont du passer par lui pour avoir une réponse et des explications.

Décidément le courant passe mal avec Orange.

Le député a aussi dénoncé que «*les zones rurales sont transparentes en ce qui concerne le réseau Orange. Les gens restent longtemps sans téléphone mais aussi sans mobile. Ces problèmes surviennent surtout en juillet août. Le Vaucluse est une région touristique, les professionnels du tourisme, les touristes et les habitants ne peuvent plus supporter cela !*».

CRÉATION DE 2 COLLECTIFS À MIRABEAU POUR EXPRIMER UN RAS LE BOL QUI DURE ET DATE !

Difficultés de communication avec Orange, attente très longue pour avoir un opérateur, les Mirabelains en ont ras le bol. C'est pourquoi un collectif s'est constitué à Mirabeau pour contester les services de l'opérateur Orange.

Gilles Marquaire (giles.marquaire@laposte.net 0637997788) est à l'origine de ce mouvement. Il a pris rendez-vous avec un conciliateur à la maison de la citoyenneté à Pertuis. Le conciliateur a contacté l'opérateur pour signaler le problème, et lui remettre ses doléances, appuyées de plus de 50 signatures de clients Orange de notre commune, très mécontents.

Après Orange, c'est au tour de Free de créer l'ire des Mirabelains, victimes des dysfonctionnements de l'opérateur. Ainsi un deuxième collectif s'est organisé à Mirabeau, par l'intermédiaire de M^r Michel Trémélo. Cet habitant de Mirabeau a recensé les clients Free mécontents, afin de déposer un dossier auprès du conciliateur de Pertuis :

michelt71@free.fr

INFO DERNIÈRE MINUTE : ORANGE A DÉDOMMAGÉ DE 80€ LA PLUPART DES PLAIGNANTS

La fibre devrait arriver vers 2020 à Mirabeau, Beaumont, Grambois ... grâce aux investissements du département et de notre intercommunalité, la CO-TELUB. Les habitants de Mirabeau espèrent que cela ne constituera pas un prétexte pour les opérateurs à rafistoler leurs réseaux actuels jusqu'à l'arrivée de la fibre. Les habitants de Mirabeau attendent un service pour lequel ils payent.

Michel Trémélo, initiateur du collectif Free



REPORTAGE >

LES PETITS ÉLUS, PORTEURS DE PROJETS SOLIDAIRES ET FRATERNELS



Mercredi 23 janvier, les petits élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) étaient convoqués par le Maire et M^{me} Vignais, Maire Adjointe, pour la présentation de leur budget 2019. Après la désignation de la secrétaire de séance (Séléna), le Conseil Municipal des Enfants a pu commencer en présence de leurs parents, de la directrice générale des services M^{me} C. Bollé, de la directrice de l'école, M^{me} Fayasson, et des élus référents.

A l'ordre du jour : la distribution du livret du petit citoyen, l'affectation du budget 2019, et la demande de soutien aux projets HARDI et PIÈCES JAUNES

COMPRENDRE LE RÔLE DE LA RÉPUBLIQUE ET CELUI DES CITOYENS

Madame Laurie di scala-Vignais, Maire-Adjointe, a remis un livret « Le petit citoyen » aux petits élus, afin que ces derniers le distribuent aux élèves du CM1/CM2, dans une démarche pédagogique.

Ce petit livret présente dans un langage volontairement enfantin et vulgarisé la France et la République, afin de mieux comprendre le rôle de nos institutions, le rôle du Président, et le rôle du Maire.



UN BUDGET 2019 BIEN MAÎTRISÉ.



Les petits élus ont eu un budget de 300€ pour effectuer les dépenses pour les élèves de Mirabeau.

« On a constitué une liste pour chaque classe, sur laquelle on a écrit ce que les élèves voulaient ».

Parmi les souhaits exprimés : des craies pour écrire sur le sol, des cerceaux, des ballons, mais aussi des pâtes à modeler, des feutres, des raquettes ...

Le budget s'élève à 287 €, il n'est pas dépassé !

« Cela n'arrive jamais ! C'est très bien » s'est exclamé le Maire. Avec l'argent restant, les petits élus ont décidé d'organiser un goûter avec tous les autres enfants de l'école, auquel sera convié le Maire.

Le rendez vous est pris !

LES PROJETS DES ÉLÈVES

Soutenir l'association Hardi France.

les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école de Mirabeau participent à une action solidaire pour aider les «enfants fantômes» de Madagascar.

Des centaines de millions d'enfants vivent sans état civil, privés d'accès à la santé, à l'éducation et aux services sociaux de base. Ils peuvent aussi être les victimes de trafics ou d'abus les plus sordides...

Par le biais de quelques actions comme la fabrication et la vente de produits malgaches au marché de Noël, des repas « bol de riz » à la cantine, ou grâce à des courses solidaires, les élèves récoltent des fonds pour aider l'association Hardi France. Celle-ci soutient l'ONG Hardi Madagascar qui aide les enfants des rues et de leurs familles dans le but d'obtenir leur état civil (accès aux droits, à l'école).



OPÉRATION BOL DE RIZ ET COURSE SOLIDAIRE.

Le bol de riz est une action qui rappelle que dans le monde, tous les enfants ne mangent pas à leur faim.

Le riz est la nourriture de base. Pour ceux qui participent à cette opération, manger du riz est une manière de se rapprocher symboliquement de l'autre, et d'être solidaire.

Les élèves prennent conscience que pour de nombreux enfants, ce bol de riz est trop souvent la seule nourriture quotidienne. Le bol de riz symbolise un petit renoncement à son confort habituel, un temps privilégié où l'on vit et où l'on partage, certes

« On va faire une course à l'école. On demandera 50 centimes par tour de course, que l'on versera à l'association pour les enfants »

très symboliquement, la même vie.

À la place d'un repas traditionnel, les enfants de l'école se contenteront d'un bol de riz et d'un fruit à la place du repas habituel servi à la cantine.

La différence de frais engagé sur ce repas sera reversée à l'association Hardi France de Pertuis.

L'argent ainsi économisé, permettra de participer à l'achat de nourriture, et de fournitures scolaires, de financer les enseignants de l'école HARDI, ou encore d'aider à remplir les formalités administratives pour l'acquisition de papier d'identité.

OPÉRATION PIÈCES JAUNES

Pour sa 30^e édition, l'opération pièces jaunes s'est déroulée du 9 janvier au 16 février 2019.

Les élèves de Mirabeau ont participé à cette campagne de solidarité : ils ont récolté de l'argent pour améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants et des adolescents.

Cette année, on a récolté 2,5 kg de pièces jaunes pour les enfants malades !



Le conseil municipal des enfants s'est terminé avec les requêtes des petits élus, comme mettre des balles de tennis sous les pieds des chaises pour «ne pas faire de bruit», mettre le potager en place et renouveler des bacs à composte. Il y a eu aussi des doléances plus engagées, comme ne pas manger de viande et de poisson tous les lundis.

VIVRE ENSEMBLE > LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ

LA CCAS: PRÉVOYANCE ET VIGILANCE !

Toute l'équipe de M^{me} Bernadette Vitale peut vous aider dans les démarches suivantes :

■ Demande minimum vieillesse pour les personnes ayant une petite retraite

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le minimum vieillesse a été remplacé par l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées). Il s'agit d'une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources.

■ Demande d'APA (allocations pour les personnes en perte d'autonomie).

Vous pouvez, sous conditions d'âge et de perte d'autonomie, bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Cette allocation peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour vous permettre de rester à votre domicile («APA à domicile»), ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social (notamment un Ehpad) dans lequel vous êtes hébergé («APA en établissement»)

■ Allocations logement (CAF). Une allocation logement peut être versée, sous certaines conditions, à toute personne qui loue ou qui achète un logement. Il existe 3 types d'allocations : l'aide personnalisée au logement

(APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement social (ALS).

L'APL est versée en raison d'un critère de financement du logement (conventionné), l'ALF est versée en raison de la situation familiale, et l'ALS est versée dans tous les autres cas.

■ Demande de cartes d'invalidité, remplacée depuis le 1^{er} janvier 2017 par la carte mobilité inclusion (CMI) mention invalidité.

La carte d'invalidité demeure valable jusqu'à sa date d'expiration et, au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2026. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander une CMI invalidité sans attendre cette date.

■ Demande de carte temps libre pour aider les familles aux faibles revenus, d'accéder à une aide pour l'ALSH et les loisirs.

La CCAS est également un partenaire avec l'EDES, anciennement centre médico-social. La CCAS pourra solliciter les assistantes sociales afin d'orienter les familles vers les services concernés, face à la gestion du quotidien de leurs parents (aides à domicile, placement epadh..)

CCAS

Permanence

tous les mercredis

9h00>11h00

ou sur rendez-vous

04 90 77 00 04

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF «VOISINS SOLIDAIRES»

Devant l'isolement grandissant de nos concitoyens mirabelains, la CCAS a eu l'idée de constituer un groupe de «voisins solidaires» pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. «Pour créer du lien social solide, on va tenter de développer un réseau de solidarité de voisinage autour des personnes âgées isolées, et recruter des voisins solidaires» nous explique Bernadette Vitale

«C'est surtout en été que l'on doit doubler notre vigilance, car les personnes âgées sont plus fragiles» ajoute l'Adjointe au Maire

Ce dispositif vise à identifier les personnes âgées isolées afin de créer autour d'elles plus de lien social et lutter contre les situations à risque.

Si vous vous sentez l'âme d'un aidant bénévole, inscrivez-vous en mairie (cela peut être une visite autour d'un café, une balade ou partager un agréable moment avec votre voisin !)



> LES ASSOCIATIONS

VOYAGES EN VUE !

-L'Association Mirabelaine des Gens Heureux organise une croisière dans les îles grecques du 25 mai au 1^{er} juin. Venise, Santorin, Mykonos, au fil de l'eau, à bord d'un paquebot.

Pour plus d'info tel : 04 90 08 82 91 - 06 86 26 69 64.

- L'association Mirabeau Les Amis vous propose de découvrir Bois d'Armont, dans le Jura Franco Suisse du 1^{er} au 6 juillet.

Pour plus d'info tel : 04.90.08.81.73/06.83.27.27.45

PLANNING DES FESTIVITÉS DE PRINTEMPS (d'après les informations transmises par les associations au service communication. Pour celles qui ne l'auraient pas encore fait, la municipalité met à leur disposition l'écho du mois pour relayer leurs manifestations.)

-6^{ème} rencontres internationales de patchwork et d'art textile se tiendront du 30 mai au 2 juin 2019 dans les villages de la vallée d'Aigues, et bien sur à Mirabeau. www.aiguilles-en-luberon.com

- Puces des couturières samedi 1^{er} juin salle Manon, organisées par «Vivre au Village»

-Mirabeau Manifestation repas gigot, place du Barry, mercredi 1^{er} mai

LA COTELUB, NOTRE INTERCO > HAUT DÉBIT/ FIBRE OPTIQUE C'EST POUR 2022 !

La COTELUB s'est engagée en 2016 pour la mise en œuvre d'un premier plan quinquennal du Très Haut Débit, avec le Conseil Départemental de Vaucluse. Le Département a pris en main le déploiement du Très Haut Débit dans la zone d'intervention publique, là où les opérateurs privés ne souhaitaient pas investir. Il s'agit d'une question d'équité entre les territoires pour ne pas laisser s'installer une fracture numérique entre villes et campagnes.

■ Le très haut débit qu'est ce que c'est ?

Une connexion internet supérieure à 30 mégabits par seconde. Le conseil départemental a fait très tôt le choix de déployer son réseau exclusivement en fibre optique, un fil de verre, plus fin qu'un cheveu dont les performances sont 10 à 100 fois supérieures à celles de l'ADSL. C'est la garantie d'usages infiniment plus performants à la maison mais aussi dans de nombreux secteurs comme l'entreprise, la santé, les services publics, l'éducation ...

Les avantages du déploiement de la fibre optique sont assez simples : amener une connexion internet supérieure à 30 mégabits par seconde chez l'habitant, performances 10 à 100 fois supérieure à celles de l'ADSL. Ces débits permettront des usages et des applications souvent réservés aux grands centres urbains ou d'en développer des particuliers liés aux territoires concernés. La dématérialisation des services sera rendue possible (administration, télémédecine, télétravail).



■ Le très haut débit bientôt à Mirabeau

Après une première vague de travaux sur les 8 communes de notre intercommunalité (Ansouis, La Bastidonne, ...) les travaux sont d'ores et déjà terminés sur Cabrières d'Aigues, et les seront sur l'ensemble des huit communes d'ici 9 mois (septembre 2019).

Le déploiement de la fibre optique sur les 8 autres communes* dont Mirabeau, est prévu de septembre 2019 à mi-2021 ; nous pouvons fixer au plus tard début 2022 pour pouvoir bénéficier des services opérateurs très haut débit via le réseau Vaucluse Numérique.

* Les 8 autres communes : La Bastide des Jourdans, Beaumont de Pertuis, Cadenet, Cucuron, Grambois, Mirabeau, Peypin d'Aigues, et Vitrolles en Luberon).

COTELUB À MIRABEAU : UN POUR TOUS ! TOUS POUR UN !

Les Maires, élus Vice-Présidents de la COTELUB, unis derrière leur président pour défendre notre territoire et notre identité rurale.

Retour sur la réunion-débat du 29 mars dernier

Une intercommunalité pourquoi faire ? Quel avenir pour notre commune ? Vendredi 29 mars, Mirabeau avait invité Monsieur Paul Fabre, Président de la COTELUB, et ses Vice-Présidents, pour répondre à ces questions fondées, conséquentes du bouleversement du schéma territorial voulu par le législateur.

Pour la première fois de son histoire, notre intercommunalité a ainsi rencontré un auditoire nombreux (une centaine de personnes), des Mirabelains, mais aussi des habitants des communes limitrophes soucieux de leur avenir.

COTELUB pourquoi faire ?

« La COTELUB c'est 16 communes et 25 000 habitants ! ». Paul Fabre a débuté ainsi sa présentation. Cet EPIC (établissement public de coopération intercommunale), né en 2000 de la volonté du législateur, conjugue le regroupement de communes, et un transfert de compétences désormais communautaires (liste exhaustive sur WWW.cotelub.fr). Le législateur a ainsi dépossédé les communes de certaines de leurs compétences, pour les transférer à notre intercommunalité, comme la compétence tourisme (Participation au financement de notre sculpture « Manon », projet d'aménagement des 7 lacs...), la compétence action sociale (gestion entre autre de 6 crèches proposant 119 places pour accueillir vos enfants), ou bien la collecte des déchets ménagers, déchets verts ou encombrants.

Sur ce point, le public a pu apprendre que les ordures ménagères sont ramenées sur le centre de tri du «pôle environnement» puis sont incinérées à Vedènes. Soucieuse de maîtriser la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), la COTELUB a décidé de mutualiser le traitement de nos déchets avec deux autres intercommunalités. Madame Béatrice Grelet, Maire-Adjointe de La Bastidonne, Vice-Présidente de la commission communication/transition énergétique a informé l'auditoire du projet CITEO, un organisme qui va nous aider dans le tri sélectif « si on trie mieux et plus, on paiera moins de taxes ». (La TEOM est passé de 12 à 13% en 2019).

Et demain ?

Après une présentation claire et détaillée des missions de l'EPIC, le débat a été lancé, et très vite les questions se sont orientées sur l'avenir de notre commune et de son inter-

communalité.

Est-ce que la COTELUB sera rattachée à Apt, Manosque ou à la métropole Aix-Marseille Provence ?

« Aujourd'hui la loi ne nous oblige pas de fusionner ! » a affirmé Mr Paul Fabre « La COTELUB propose, investit, on aide les communes ... ». Le président a illustré sa réponse en revenant sur l'incendie à Mirabeau : « la COTELUB a aidé votre commune ». (Participation financière pour véhicule et bornes à incendie). Elle soutient aussi le projet de la réouverture de la gare de Mirabeau pour favoriser l'accès aux grands axes de communication « on ne demande pas de trains supplémentaires, on demande qu'ils s'arrêtent ».

Quels sont les risques ou les avantages de rester à COTELUB ? Comment la voyez-vous dans 5 ans ?

« Si on part sur la métropole, on aura les transports c'est vrai ! Mais à Marseille le taux des TEOM est à 18 % » a répondu Paul Fabre. Les Maires, Vice-Présidents présents, ont expliqué que le fait d'être rattaché à une métropole impliquerait certes plus de services, mais engendrerait en contrepartie moins de démocratie et une explosion de la fiscalité. (Rappelons que la Métropole Aix-Marseille Provence c'est un endettement de plusieurs millions d'euros, 2,1 millions d'habitants, 119 communes.) Les Maires ont parlé d'une seule voix, et ont soutenu le Président dans sa volonté de préserver notre qualité de vie et notre territoire.

Est-ce que la population veut que demain les grosses entreprises s'installent sur notre territoire pour avoir plus de richesse au mépris de notre qualité de vie ? Les élus de COTELUB ont répondu en cœur que les personnes étaient venues s'installer ici, pour la qualité de notre environnement. En écho au mouvement des Gilets Jaunes, notre Maire, Vice-président de la commission finance a interpellé le public en posant le choix cornélien que nous aurons un jour à prendre : Défendre notre qualité de vie contre l'étau des métropoles/«monstropoles», qui absorberaient notre identité rurale, défendre le rôle du maire, premier interlocuteur du citoyen, rempart contre les éternels oubliés du milieu rural.



Paul Fabre, Président de la COTELUB

EXPRESSION LIBRE

En cette période de vote des budgets, l'opposition va être attentive à l'équilibre des projets d'investissement. Il est nécessaire que le développement du village se fasse de manière harmonieuse et équilibrée entre tous les différents quartiers. De plus nous solliciterons la majorité pour présenter leurs plans d'investissement à moyen termes (1, 2 et 3 ans) pour connaître l'impact financier de l'acquisition des terrains et de la construction de la nouvelle école. Bien sûr, nous suivrons le budget de fonctionnement pour veiller au même principe d'équité. Enfin au cours du futur exercice, nous proposerons des projets de développement culturel pour notre village riche de son grand patrimoine. Il faudra également veiller au développement de la sécurité de la commune vis à vis du risque incendie et de la circulation dans et aux abords du village. ».

SÉCURITÉ DU VILLAGE > LE NOUVEAU DICRIM EST TÉLÉCHARGEABLE SUR NOTRE SITE !

La sécurité de notre village est une de nos priorités ! Depuis l'incendie à Mirabeau, nous avons redoublé nos efforts et notre action. Le document d'information sur les risques majeurs ou DICRIM a été mis à jour par M^r V. Léger, notre Monsieur Sécurité. Tous les risques ont été recensés et actualisés. Vous pourrez aussi y découvrir les risques majeurs et les bons réflexes à adopter en cas de danger.

Pour **optimiser notre plan d'action contre le risque incendie** (délibération 5 juillet 2018), nous avons contrôlé les poteaux incendie : les poteaux défectueux vont être remplacés, et un camion CCFF va prochainement remplacer l'ancien.

Concernant l'aménagement de la D973, les plans sont faits et ils repondront aux exigences de circulation. Ils prendront en compte la sécurisation des abords de la nouvelle zone des Espinasses

EN BREF

>A partir du 1^{er} mai le cabinet du Docteur Cibois-Honorat est transféré au 1 rue du 19 mars 1962, immeuble Le Bosquet.

>Non reconnaissance en l'état de catastrophe naturel pour Mirabeau (arrêté préfectoral 18 sept 2018)

ELECTIONS EUROPÉENNES > DIM 26 MAI

Le scrutin pour l'élection des députés européens aura lieu le dimanche 26 mai 2019.

Pour la France, 79 eurodéputés (le parlement européen compte 751 députés) seront élus pour un mandat de 5 ans.

Le bureau de vote, place du Barry sera ouvert de 8h > 18h. Pour participer au vote, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS EN MAIRIE

Si vous avez 16 ans cette année, vous devez vous faire recenser en Mairie.

Pour se faire munissez-vous de :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille à jour

Attention le recensement est à effectuer dans 3 les mois qui suivent votre anniversaire.

40^{ème} anniversaire de notre Association Amicale Mirabelaine Des Gens Heureux



ÉTAT CIVIL 1^{ER} NOV > 30 MARS

Ils sont nés

Certal Coelho Maria	04/11/18
Bertrand Lizio	11/11/18
Rollin Léa	18/11/18
Saracco Romy	11/12/18
Brancato Nino	09/01/19
Boulard Tom	19/01/19
Speekenbrink-Zenker	
Louise et Louison	17/01/19
Raggi Manon	18/02/19
Dubost Marius	23/03/19

Ils se sont mariés

Cyril Dufau-Sansot et Cécile Diacre	08/12/18
Thibault Lafont et Adelaïde Klein	27/12/18

Ils nous ont quitté

Sophie Mamen née Garozza	12/11/18
Le Goff Denise née Dauberte	16/11/18
Paulette Canovas née Miche	22/03/19